

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	13^{ème}
Nom de site	BOBILLOT/SIMONET	Numéro	751343
Adresse du site	18, rue de la Butte aux Cailles	Hauteur	R+7 (23,70 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 3 antennes inactives.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	18/03/2020
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	07/12/2020
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	07/02/2021

Historique et contexte	Mise en service des antennes inactives précédemment installées
------------------------	---

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit de faire évoluer ses équipements afin de d'apporter de nouveaux services 5G et de permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 4,39 m et 4,94 m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G : 0° <3V/m - 120° <5V/m - 240° <5V/m 5G : 0° <2V/m - 120° <4V/m - 240° <3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	29,50 m azimut 0° et 240° ; 27,40 m azimut 120°		

Incidence visuelle

Description des antennes	Ce Projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 0°/120°/240° (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 antennes panneaux activées en 5G pour les même azimuts.
Intégration antennaire	Aucune modification
Zone technique	Aucune modification

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

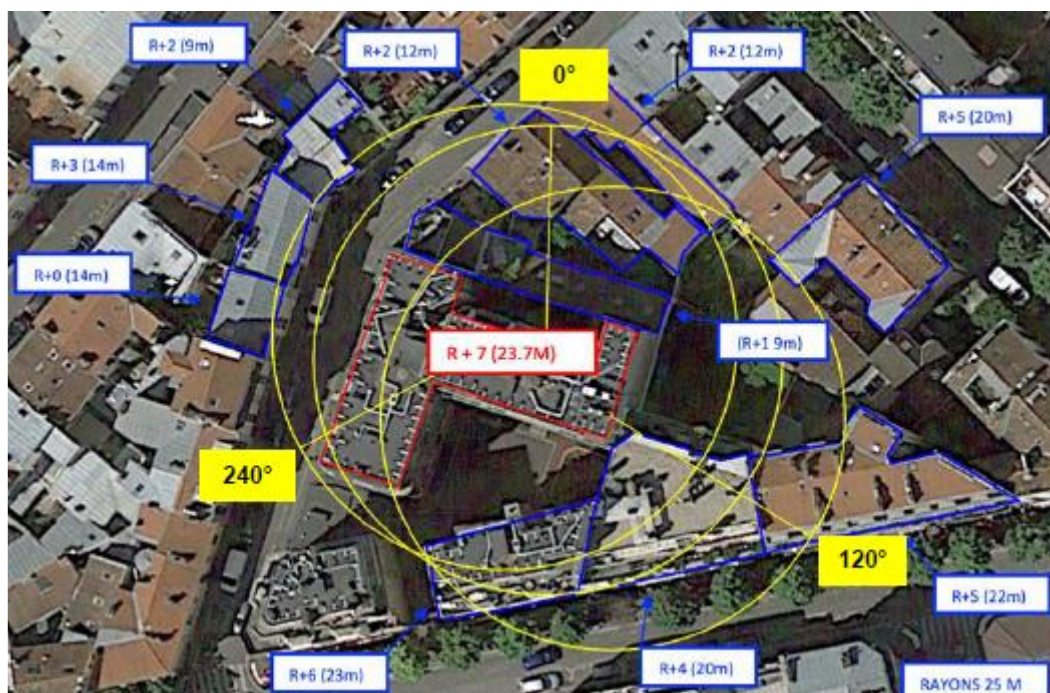
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes



Aucun établissement particulier dans un rayon de 100 m autour des antennes

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles
dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G

	Azimet 0°	Azimet 120°	Azimet 240°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m	22.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation pour le 3500MHz (5G)

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimet 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Légende



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimet 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Légende



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Légende



	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m	22.5 m

Vue des Antennes Avant/Après



AUCUN CHANGEMENT

Vue des Azimuts

Azimet 0°



Azimet 120°



Azimet 240°

